République Française
Département
MARNE

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Tilloy et Bellay
séance du 06/06/2023

Date de la convocation 31/05/2023 **Date d'affichage** 31/05/2023	L'an 2023 et le 6 juin à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Christian CARBONI, Maire.
Nombre de membres Afférents au Conseil municipal : 11 En exercice : 10 Votants : 10	Présents : M. CARBONI Christian, Maire, Mmes : DAVERDON Marie, CHASSAING Angélique, MM. : CACHIER Pascal, LALLEMANT Freddy, LE ROUX Florian, MICHEL Jean-Baptiste, RAGOUILLIAUX Olivier, TESTI Christophe, Absente : Mme PARISOT Mélissa ayant donné pouvoir à M. Freddy LALLEMANT Secrétaire : M. Christophe TESTI
Réf : 2023-06-05 **A l'unanimité** Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0	Objet de la délibération : **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS** Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions pour l'année 2022. Après délibération, le Conseil Municipal DECIDE de verser une subvention aux associations suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANTS VOTÉS
CCAS	1 500 €
ADMR	250 €
ONAC	50 €
BLEUETS DE FRANCE	50 €
TILLOTINE	1 500 €
MPT	50 €
ANCIENS COMBATTANTS GIVRY	50 €
BASKET COURTISOLS	50 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS SUIPPES	50 €
TOTAL	**3 550 €**

Les crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
En mairie
Le Maire
Christian CARBONI

Christian CARBONI

CHRISTIAN CARBONI
2023.07.04 17:36:46 +0200
Ref:20230704_173601_1-1-O
Signature numérique
le Maire

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 04/07/2023 à 19h22
Réference de l'AR : 051-215105313-20230606-2023_04_05-AR
Publié le 04/07/2023 ; Affiché le 04/07/2023 ; Rendu exécutoire le 04/07/2023